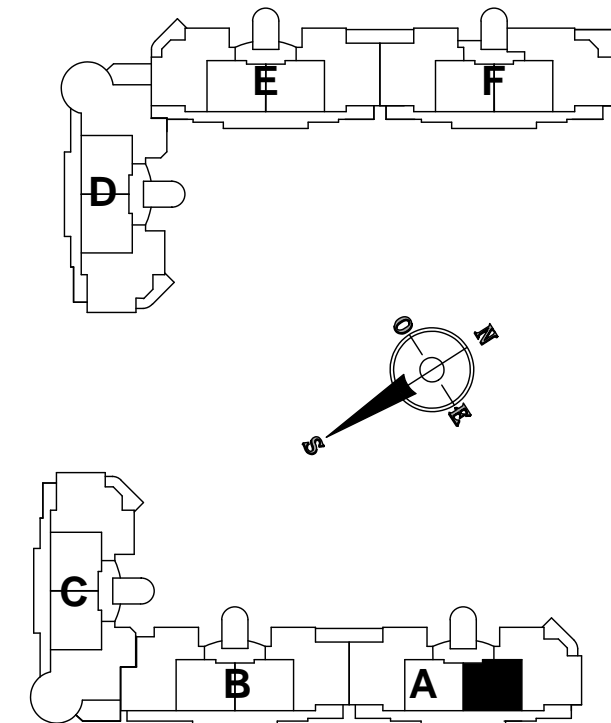
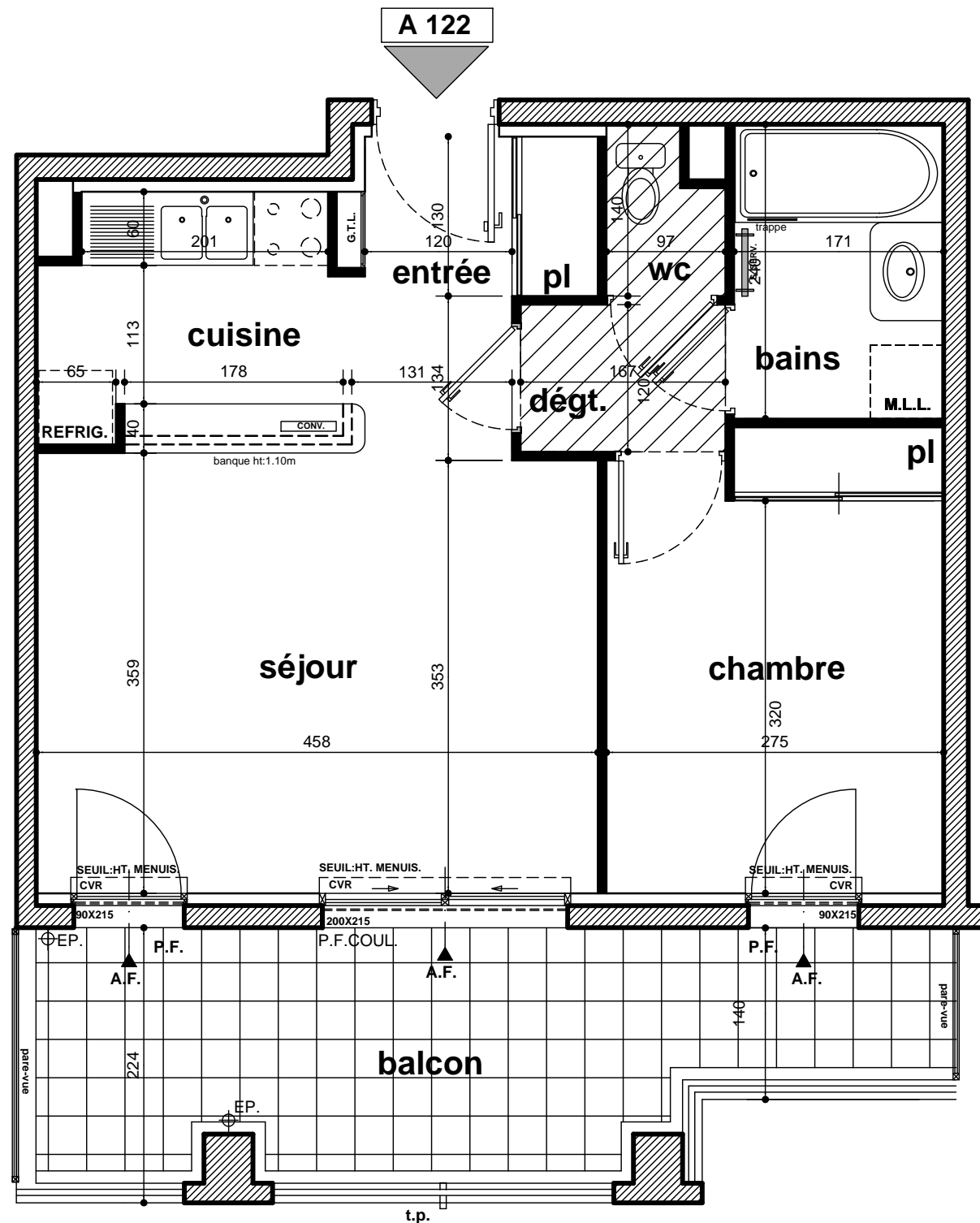


ROYAL SEA PALM



bâtiment A

Appartement de 2 pièces
au 1er étage

Appartement n°	A122
ENTREE	3,20
PLACARD	0,91
SEJOUR	16,31
CUISINE	5,20
CHAMBRE 1	10,15
CHAMBRE 2	
CHAMBRE 3	
BAINS	4,09
SALLE D'EAU	
WC	1,17
DEGAGEMENT	2,00
PLACARD	
SURFACE HABITABLE	43,03 m ²
BALCON	14,92
SURFACE ANNEXE	14,92 m ²

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. Les retombées des poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour raisons techniques. La hauteur libre sous soffite, faux-plafonds ou retombée de poutre ne saurait être inférieure à 2.10m. Les terrasses et balcons ne sont pas accessibles aux handicapés. Les éléments de cuisine, et mobilier sont présentés à titre indicatif. Seul l'évier et les appareils sanitaires sont fournis.

ECHELLE 2cm/pm